

Recevez vos convocations et PV en version électronique!



**Gagnez du temps :
vos documents directement
dans votre boîte mail - AR24**

Comment faire ?

1. Connectez vous à votre profil sur l'espace client TRAGESTIM.
2. Allez dans "Lettre recommandée électronique".
3. Cliquez sur le bouton **Procès-Verbaux & convocations**.
4. Vérifiez bien votre adresse e-mail



A savoir :

- Documents accessibles pendant 5 jours après ouverture du mail.
- Vous n'avez pas besoin de créer un abonnement.
- Changement possible à tout moment via votre espace client.



Important :

- Service uniquement pour convocations et PV d'AG
- Inactif pour mises en demeure/relances

Faites le choix de la simplicité et accédez à vos documents en un clic!